

Intégrer une diversité de modèles d'élevage et d'acteurs dans un projet alimentaire territorial



l'exemple du **PAT** du **Grand Clermont**
et du **PNR Livradois-Forez**

Moira E-Ango et Sylvie Cournut

— Séminaire élevage et territoires
22 octobre 2019 —



Le PAT, qu'est ce que c'est?



- ✓ Une démarche inscrite dans la **loi d'Avenir pour l'Alimentation, l'Agriculture et la Forêt** (13/10/14) qui répond à deux enjeux principaux: le « **Bien manger** » et le « **Bien produire** »
- ✓ Un outil pour **coordonner** et structurer les **initiatives locales** en matière d'alimentation et contribuer au développement d'une **alimentation locale, durable, de qualité et accessible à tous.**
- ✓ Le **PETR Grand Clermont** et le **Parc Livradois Forez**, deux structures déjà engagées sur les questions d'agriculture et d'alimentation de proximité animés par la volonté commune **d'aller plus loin** sur ces thématiques
- ✓ Un territoire qui rassemble **268 communes, 511 000 habitants, 153 000 ha de SAU** et des **agricultures contrastées.**

Les chiffres de l'agriculture sur le territoire du PAT

Un territoire de **430 000 ha**

37% de SAU (153 000 ha)

3 300 exploitations agricoles (2010)

28% des exploitations en grandes cultures, **17%** en élevage ovins, **23%** en bovins viande, **18%** en bovins lait, **8%** en polyculture élevage

30% des exploitations bénéficient d'un signe officiel de qualité

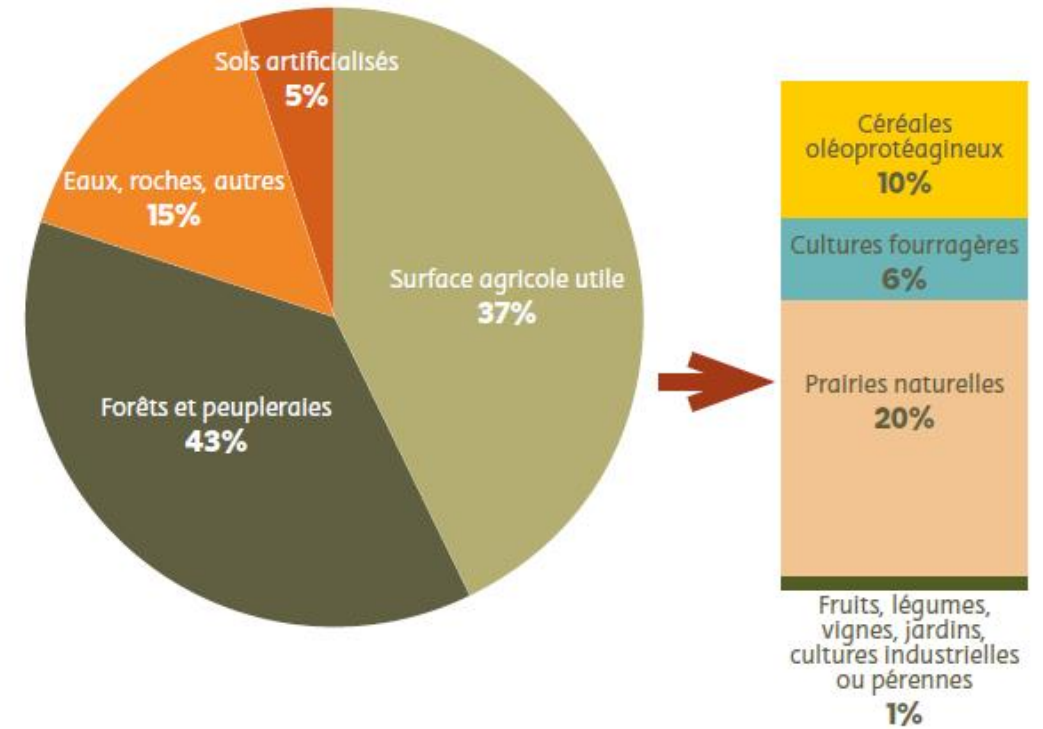
Principales productions:

Céréales (45 000 ha) -> Limagne

Lait (180 Mlls L/an) -> Parc Livradois Forez

Bovin viande (27 000 vaches allaitantes)

3 300 emplois dans les **63** entreprises (> 10 salariés)
agroalimentaires



Utilisation de l'espace dans le Grand Clermont et le Parc Livradois-Forez

Dans ce contexte, l'ambition du PAT

Élaborer un Projet Alimentaire Territorial partagé permettant de:

- ✓ **Améliorer** le taux d'auto-provisionnement du territoire,
- ✓ **Offrir** aux habitants les conditions d'une alimentation saine, de qualité, accessible à tous, issue de circuits de proximité
- ✓ **Contribuer** au développement d'une agriculture rémunératrice pour l'agriculteur et respectueuse de l'environnement.

Partir de l'existant :

- ✓ Travailler avec les acteurs du territoire
- ✓ Mettre en valeur et en coordination les initiatives déjà existantes
- ✓ Respecter la diversité des approches et des modes de fonctionnement travailler sur la cohabitation des systèmes



La place de l'élevage dans l'élaboration du PAT - Un PAT adossé au scénario Afterre 2050

- Un état des lieux chiffré des tendances actuelles par production (cheptel, production, structure moyenne) basé sur des données locales (données statistiques type Agreste)
- Un modèle Afterre 2050 sur lequel sont basés les enjeux et objectifs du PAT en matière de:
 - Diminution des protéines animales dans nos régimes alimentaires
 - Augmentation de l'autonomie fourragère,
 - Maintien des espaces agricoles et des prairies naturelles,
 - Réduction des GES (- 30%)

La place de l'élevage dans l'élaboration du PAT - Une volonté politique et scientifique de prendre en compte la diversité des modèles

- Volonté politique et scientifique de s'appuyer sur un scénario prospectif et chiffré, de mettre tous les acteurs de la chaîne alimentaire autour de la table. Mobiliser des acteurs issus de structures, de domaines d'actions différents, avec des points de vues/des approches divers.
- Une méthode participative, qui permet d'intégrer les acteurs experts de la question aux réflexions (ateliers thématiques, ateliers fermes, plénières,...)

4
« ateliers fermes »
avec les agriculteurs
pour mieux anticiper
le changement
climatique

6
ateliers thématiques :
foncier, production,
transformation,
distribution,
restauration
collective,
consommation...

3
plénières de mise
en commun des
contributions

6
visites à la rencontre
des pionniers sur le
terrain

250
structures
participantes

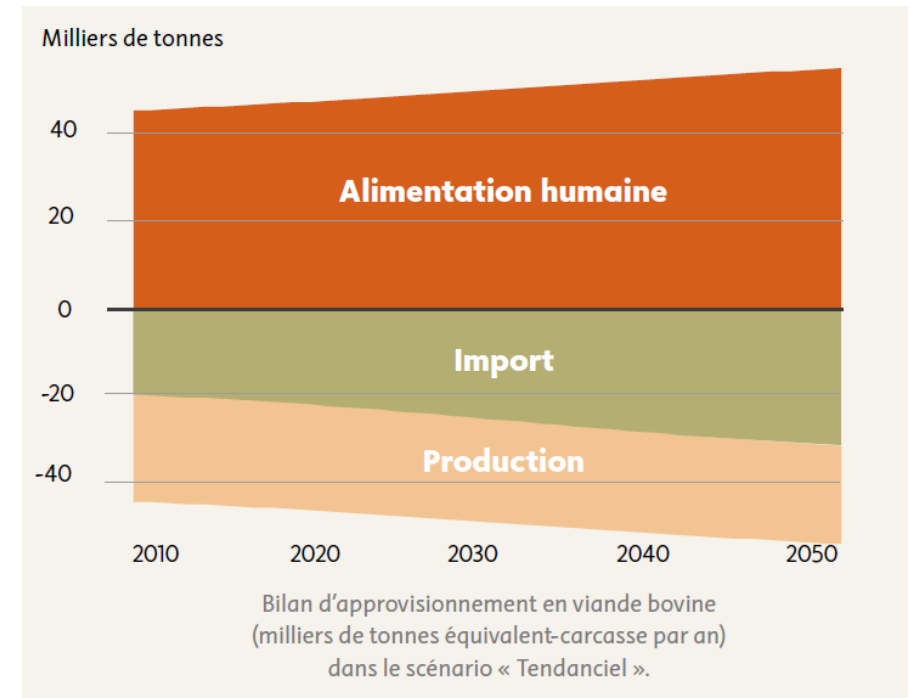
100
contributions pour le
plan d'action
2

La place de l'élevage dans l'élaboration du PAT – Un travail de modélisation à horizon 2050

- Une scénarisation qui nécessite de travailler sur la base de systèmes d'élevage types, représentatifs des pratiques locales: bovins lait, bovins viande
- Une scénarisation qui fait émerger deux scénarii: un scénario tendanciel (ce qui se passe si on ne change rien) et un scénario idéal, le scénario PAT
- Une méthode de travail qui permet de mettre à débat: “Quelles fermes d'élevage en 2050?” et qui invite à réfléchir aux évolutions possibles à l'échelle de l'exploitation agricole (ateliers “fermes 2050”)

Si on ne change rien, quels risques pour le Système Alimentaire Local en 2050? (scénario tendanciel)

- ✓ Impacts sur les **surfaces agricoles** (artificialisation des terres), les **prairies**, certaines **productions**
- ✓ Impacts sur l'**autonomie alimentaire**
- ✓ Impacts sur l'**environnement**
- ✓ Impacts sur le **changement climatique**
- ✓ Impacts sur la **santé**
- ✓ Impacts sur l'**emploi**



Choisir un autre futur avec le PAT (scénario souhaité)

- ✓ **Diminuer les risques de l'alimentation sur la santé par une évolution du régime alimentaire**
- ✓ **Réduire l'impact de notre alimentation sur l'environnement**
- ✓ **Réduire l'impact de notre alimentation sur le changement climatique**
- ✓ Limiter les impacts des systèmes de culture sur les milieux naturels
- ✓ Augmenter l'autonomie alimentaire du territoire
- ✓ **Réduire le rythme d'artificialisation des terres agricoles et préserver les prairies naturelles**
- ✓ Maintenir les emplois agricoles et agroalimentaires avec une juste rémunération du travail
- ✓ Développer une consommation saine, locale et responsable



Ateliers Fermes « élevage » : basés sur la discussion de cas types

Cas type BL 2015 – BL 33 (source EDE 63 – IDELE)

Indicateurs	Valeurs	Remarques
SAU (ha)	70	SFP : 90% <ul style="list-style-type: none"> • Prairies permanente / SFP : 60% • Autre (hypothèse : PT.) : 40% Cultures de ventes (hypothèse : blé) : 10%
Cheptel	40 VL	Prim'Holstein – 7 000 litres / VL 240 000 litres / an
UMO	2	dont salarié : 0 UMO
Parc matériel	Retournement – fragmentation fine	Labour – travail profond – outils sur prise de force – 100% en propriété
Atouts	Autonomie en fourrage Bon niveau d'équipement Pousse d'herbe estivale favorable à la production de l'ait d'été au pâturage	Surface labourable importante
Contraintes	Parcelle dispersé Dépendance	Contrainte à l'agrandissement ? Concentrés (50% acheté) et fourrages (crise)

En 2050, proposition à débattre...

SAU:

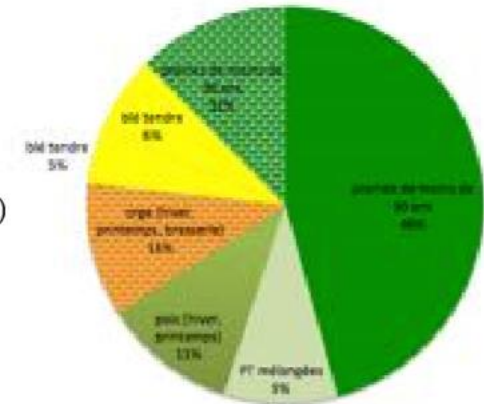
- X2 – 140 ha
- Maintien des prairies permanentes
- Prairies temporaire divisé par 4
- Cultures annuelles X 3 – 40 ha (+ CIVE – 25 ha)

Troupeau

- X 1 (mais sur 2 fois plus de surface)
- Pâturage 50 à 60% de l'affouragement
- Race mixte (6 000 kg/VL – concentré 100 g/l)
- Autonomie concentré et fourrage

Productions vendues

- Lait – viande – céréales – légumineuses – énergie (méthanisation d'herbe, déjections, intercultures)



- ✓ Discussion lancée sur faisabilité technique et autres alternatives
- ✓ Questions soulevées sur le travail, la rémunération, la place des PP vs PT, la cohérence avec la filière, et les interactions avec les autres systèmes du territoire

Des objectifs 2050 à l'échelle du PAT

Les objectifs visés:

- Tendre vers un régime alimentaire proche des recommandations du Programme National Nutrition Santé
- Développer des légumineuses (20% de protéagineux dans les rotations). Par le développement de systèmes d'élevage résilients et l'évolution du régime alimentaire des cheptels
- Diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture d'ici 2050
- Diviser par 2 le rythme d'artificialisation des terres agricoles à horizon 2050

Dans le scénario PAT:

- La réduction du troupeau bovin est limitée (passe de 55 000 à 32 000 vaches)
- C'est le troupeau allaitant qui diminue le plus
- Le troupeau laitier se maintient pour assurer une production de lait pour des productions de qualité et à forte VA
- Les races mixtes sont privilégiées
- La production de porcs, ovins, volailles est maintenue

Milliers de places	2010	Scénario PAT 2050	Tendanciel 2050
Vaches laitières	28	21	12
Vaches allaitantes	27	11	18
Chèvres	3	3	3
Brebis	51	61	33
Porc à l'engraissement	17	19	17
Poules pondeuses (places)	40	48	40
Poulets de chair	751	751	751

La phase opérationnelle du PAT, comment passe t-on à l'action?

- **La feuille de route du PAT (juin 2018):** 6 bjectifs stratégiques, une vingtaine d'objectifs opérationnels et une quinzaine d'objectifs chiffrés
- **Septembre 2018:** mise en place d'une gouvernance élargie pour le PAT, lancement d'actions dingénierie, de collaborations entre acteurs pour amorcer la mise en oeuvre opérationnelle du projet
- **Ex sur la filière maraichage:**

-Objectif du PAT: 50% d'autonomie en F&L à horizon 2050; soit + 4 000 ha (125 ha/an)

-Lancement d'une étude sur un outil d'approvisionnement en produits locaux

-Lancement d'une étude sur le développement de la filière maraichère de plein champs

-Mise en place d'un logiciel de spatialisation des évolutions culturelles sur le territoire du PAT

-Appui de projets en émergence sur le territoire



La phase opérationnelle du PAT, une opportunité pour une prise en compte de la diversité des modèles d'élevages?

- **Aujourd'hui:**

- Un travail d'appui à la restructuration ou à la création d'outils de transformation (abattoir, étude outils de transformation)
- Une réflexion menée avec des acteurs intermédiaires (artisans,...)
- Un groupe de projet du PAT qui s'intéresse particulièrement à la question de la formation et de l'évolution des pratiques agricoles
- La mise en place d'un conseil scientifique pour identifier et relever des enjeux sur lesquels le PAT devra se pencher

- **Pour la suite des travaux:**

- La nécessité d'investir la thématique de l'élevage en prenant plus en compte la réalité et la diversité des systèmes d'élevage et leur coexistence
- Continuer de s'appuyer sur les initiatives locales



Credit photo : PNR Livradois-Forez

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



Merci de votre attention



Le PAT est également soutenu par les collectivités membres du pôle d'équilibre territorial et rural du Grand Clermont et du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez (Région Auvergne Rhône Alpes, départements du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire, EPCI, communes).